

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

18 décembre 2020

**MEESCHAERT AM SOUTIENT LA DEMARCHE « SAY ON CLIMATE »**

Forte de l'expérience acquise en 2020 avec le dépôt de la première résolution climat lors d'une assemblée générale française, Meeschaert AM soutient le principe du « Say on Climate ». Cette initiative s'inscrit dans la continuité de l'action engagée en mai dernier, aux côtés de dix co-déposants européens, vis-à-vis du groupe pétrolier Total lors de sa dernière assemblée générale.

La première résolution climat en France avait remporté 16,8 % de votes favorables malgré son caractère contraignant et 11,12 % d'abstentions. Portée par onze actionnaires européens emmenés par Meeschaert AM, elle demandait à Total de publier une stratégie climatique ambitieuse, étayée par des objectifs intermédiaires chiffrés et intégrant toutes les émissions directes et indirectes de l'entreprise.

Son résultat très satisfaisant a souligné l'importance de généraliser cette démarche tout en mettant en lumière la difficulté de faire valoir le défi climatique comme enjeu clé de l'assemblée générale pour tous les gros émetteurs de CO2. Il démontre qu'il devient indispensable de permettre aux actionnaires de s'exprimer sur une question aussi stratégique.

« Nous partageons pleinement les objectifs du « Say on Climate », affirme Cédric Meeschaert, Président du directoire du groupe éponyme. Tout comme le « Say on Pay », grâce auquel les actionnaires s'expriment chaque année sur la politique de rémunération des dirigeants, est désormais intégré dans les assemblées générales des entreprises cotées, un « Say on Climate » serait un moyen pour les entreprises de concrétiser leur avance en la matière. Plutôt que de subir une résolution imposée, quelle meilleure façon de montrer qu'elles ne sont pas dans une démarche de « greenwashing » que de leur donner la possibilité de proposer d'elles-mêmes l'instauration d'un vote consultatif ? Leurs actionnaires seront ainsi en mesure de se prononcer, selon un nouveau mécanisme de vote innovant et non contraignant, sur une thématique sociétale majeure de long terme. »

« En tant qu'investisseurs, nous devons prendre en compte le risque climatique dans la gestion de nos portefeuilles qui induit un risque fort de dépréciation des actifs. Aussi, notre responsabilité d'actionnaires nous amène à poursuivre notre engagement auprès des entreprises sur leur stratégie climatique. Confortés par le fort intérêt porté à la résolution climat lors de l'assemblée générale de Total, et en réaction aux rapports de think tanks pointant du doigt l'absence d'alignement des secteurs carbo-intensifs avec le scénario 1,5 degré, nous pensons que toutes entreprises fortement émettrice de carbone devrait intégrer une résolution « Say on Climate » à l'ordre du jour de son assemblée générale. » explique Aurélie Baudhuin, Directeur de la recherche ISR de Meeschaert AM.

Le 5e anniversaire des Accords de Paris récemment fêté a été l'occasion de dresser un premier bilan très mitigé. Il incite tous les investisseurs, pour contribuer à l'atteinte de la

neutralité carbone et réduire les émissions de gaz à effet de serre mondiales, à changer de paradigme, en mettant en place une approche ciblant toute la « chaîne de valeur » carbon-intensive et incitant toutes sociétés, dont les émissions directes ou indirectes de CO2 sont importantes, à se montrer proactives dans ce domaine.

« Il nous appartient de porter les voix, de façon objective et constructive, des clients qui nous ont confié la gestion de leurs placements, d'établir avec les entreprises un dialogue équilibré, dans le seul objectif de faire évoluer leurs pratiques dans le bon sens. Ainsi, nous contribuons, au quotidien, à faire progresser l'économie pour le bénéfice de tous. Cette action est une des illustrations de notre vision de la finance, notre raison d'être depuis 1935 que nous résumons par le terme de « finanthropie », conclut Cédric Meeschaert.

## **A propos de Meeschaert AM**

Créé en 1935, le groupe Meeschaert représente près de 6 milliards d'euros d'actifs gérés et sous surveillance. Il s'organise en quatre pôles : la gestion privée, le family office, la gestion d'actifs et le private equity. Le groupe est présent en France, dans les villes de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Paris, Strasbourg et Toulouse, et aux Etats-Unis, à New York.

Meeschaert AM gère 1,6 milliard d'euros au 31 décembre 2019 et exerce ses compétences dans les gestions actions, taux, convertibles, flexibles et de rendement absolu en utilisant des supports d'investissement très variés. Avec le premier fonds ISR français créé en 1983, Nouvelle Stratégie 50, Meeschaert AM est pionnière des gestions éthiques. Depuis, elle renforce sa démarche en co-construisant, avec ses clients, des approches plus spécifiques. Sa dernière innovation en matière d'ISR a consisté, en juin 2020, à publier la première empreinte océans d'un fonds ([MAM Transition Durable Actions](#)). Aux côtés de dix actionnaires européens, Meeschaert AM a déposé la première résolution climatique pour un groupe français à l'assemblée générale de Total de mai 2020.

## **Contacts presse**

---

**Citigate** Tom Ruvira - Tél. +33 (0)1 53 32 84 73  
[tom.ruvira@citigatedewerogerson.com](mailto:tom.ruvira@citigatedewerogerson.com)

**Groupe Meeschaert** Nathalie Cuvelier / Christophe Sanchez - Tél. +33 1 53 40 20 20  
[ncuvelier@meeschaert.com](mailto:ncuvelier@meeschaert.com) / [csanchez@meeschaert.com](mailto:csanchez@meeschaert.com)